

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/ /

Etréchy, le 19 octobre 2011.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 23 septembre.

Michel GLEYZE./.

-=O=-

QUESTIONS AU CONSEIL DU 21/10/2011.

1. Route de Vaucelas.

Les riverains de la Route de Vaucelas ont reçu un courrier d'ERDF et France Télécom en vue de l'enfouissement des réseaux.

Ils doivent effectuer des travaux (tranchée allant de la rue jusqu'au compteur intérieur) parfois très coûteux et des difficultés sont probables pour plusieurs d'entre eux.

- Quels délais sont accordés pour effectuer ces travaux et quel est le calendrier retenu ?
- Quel est le détail du projet (trottoirs, piste cyclable, emplacements voitures...) ?
- Une réunion d'information avait été promise par la Commune aux riverains pour mars 2011, quand aura-t-elle lieu ?

2. Contrat départemental communal.

Nous avons appris que les 400.000€ du Conseil général évoqués dans la délibération du 17 décembre 2010 n° 53/2010 ne seraient plus disponibles : pouvez-vous nous informer plus complètement sur l'état de ce dossier ?

3. Règlement de zone du parking de la gare.

Concernant le non respect du règlement de zone UE sur la surface du parking de la gare, il a été répondu, à notre question au Conseil municipal précédent, qu'avec la plantation des deux arbres manquants, tout était parfaitement respecté. Or les 20% d'espaces verts ont été éludés de la réponse. Nous demandons donc de nouveau : quel aménagement est prévu pour que les 20% de 3880m² (soit 776 m²) soient rendus à un aménagement en espaces verts ?

Le non respect par la commune de cette obligation serait un mauvais signe envoyé à tous ceux qui tentent de s'affranchir du respect de la réglementation. Quelle serait en effet la crédibilité de la commune si elle ne s'impose pas à elle-même ce qu'elle entend imposer aux autres ?

4. Taxe foncière 2011.

Des contribuables d'Etréchy se sont inquiétés de ne pas avoir reçu leur avis d'imposition pour la taxe foncière 2011. En fait, il semblerait que ce soit le cas pour tous les contribuables de la commune et aussi ceux des autres communes de la Communauté "Entre Juine et Renarde", le taux de la TOM n'ayant pas été communiqué à temps à l'administration fiscale.

Pouvez-vous nous indiquer si cette explication est la bonne et si oui quelles sont les raisons objectives de ce retard ?

N'aurait-il pas été souhaitable d'informer les contribuables qu'ils ne recevraient pas leur avis à la date habituelle d'échéance ?

5. Couloirs aériens.

La mobilisation des élus et de la population ne doivent pas faiblir pour éviter que la DGAC et le Ministre des transports ne parviennent à déplacer les nuisances aériennes aux dessus de nos têtes sans les diminuer de manière significative ailleurs. Alors que les échéances annoncées pour le déplacement du couloir se rapprochent, disposez-vous d'informations sur l'évolution de ce dossier ?